

COMPTE-RENDU DE LA MARCHE EXPLORATOIRE POUR LA DÉMARCHE EMBELLIR VOTRE QUARTIER « SUD 14E » PARIS 14^E - DIDOT

Le présent compte-rendu restitue les observations et propositions collectées lors de la marche exploratoire du samedi 09 mars 2024 (de 10h30 à 12h30).

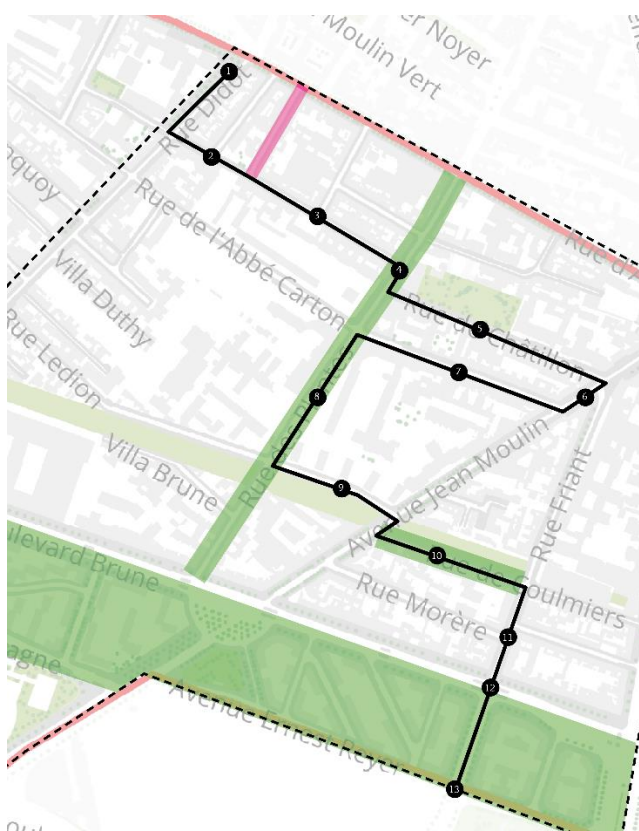
Cette marche organisée dans le cadre de la démarche municipale « Embellir votre quartier » était proposée en partenariat avec la Mairie du 14^e. Elle était animée par le CAUE de Paris.

L'arbitrage des aménagements sera réalisé à l'issue de la concertation par la Mairie d'arrondissement et les services de la Ville, en prenant en compte la faisabilité technique des propositions, le budget alloué et la « popularité » des propositions sur decider.paris.fr.

Compte-rendu de la marche exploratoire

Parcours proposé :

Rue Didot, rue Jacquier, rue Delbet, rue Louis Morard, rue des Plantes, rue de Châtillon, avenue Jean Moulin, rue Antoine Chantin, rue des Plantes, rue Auguste Cain, avenue Jean Moulin, rue de Coulmiers, rue Friant, Boulevard Brune et avenue Ernest Reyer.



Bilan

24 participants étaient présents à cette marche (10 femmes, 14 hommes).

Cette marche était accompagnée par Carine Petit, Maire du 14^e arrondissement, Coline Berthaud, directrice générale adjointe des services – Espace public à la Mairie du 14^e arrondissement et Nathalie Nguyen Van Lan, cheffe de projet territorial Embellir votre Quartier à la STV Sud.

Bilan qualitatif des contributions

LOCALISATION : remarques à l'échelle du quartier

- Plusieurs rues ont été traversées pendant la marche exploratoire et plusieurs projets ont été proposés. Toutefois, quelques habitants ont, à plusieurs reprises, précisé que l'aménagement des axes majeurs comme la rue Didot, la rue des Plantes et l'avenue Jean Moulin est une priorité.
- Les marquages au sol cyclables en contresens sur des rues très étroites ont été signalés comme très peu visibles. Par conséquent, les automobilistes ne sont pas suffisamment avertis de l'arrivée des cyclistes en contresens. Il faudrait améliorer la signalisation ou créer des délimitations entre les voies des véhicules et celles des cyclistes.
- Plusieurs trottoirs, notamment au niveau des passages piétons, ne sont pas adaptés aux personnes à mobilité réduite. Lors des fortes pluies, des flaques d'eau se forment et rendre les déplacements encore plus difficiles. Il faut mettre à niveau les trottoirs en respectant les normes PMR.

LOCALISATION : Rue Didot

Appréciation du site	Objectif	Descriptif de projet	Thématique
Les habitants ont relevé des problèmes concernant le stationnement des deux roues qui créent des nuisances rue Didot. Ils stationnent beaucoup sur les trottoirs pourtant larges et encombrent l'espace en gênant les piétons. D'après les habitants, il y a des stationnements motos/ scooters dans d'autres rues mais ça	Empêcher le stationnement des motos sur les trottoirs de la rue Didot.	Ajouter une signalétique pour dissuader les deux roues motorisés de se garer sur les places de stationnement	Mobilités

n'empêche pas les conducteurs de se garer au plus proche de leur destination.			
Des camions de livraison sont parfois amenés à se garer sur la piste cyclable pour décharger leurs marchandises. Ces comportements peuvent s'expliquer par le stationnement non autorisé des motos sur les stationnements réservés aux camions de livraison.	Dissuader les conducteurs de scooters de se garer sur les stationnements réservés aux livraisons.		Mobilités
Les cyclistes empruntent davantage la rue Didot depuis le boulevard Brune pour aller vers rue d'Alésia.	Changer le sens de la piste cyclable.	Au vu des usages, il serait plus pertinent d'aménager une piste cyclable allant du Sud vers le Nord (sens actuel des voitures).	Mobilités
La piste cyclable est utilisée par les deux roues motorisés en contre sens pour doubler les voitures. Ces mésusages de la piste cyclables sont très dangereux pour les cyclistes. Pour les habitants, il s'agit d'un problème majeur.	Sécuriser les déplacements des cyclistes sur la rue Didot.	Pour les habitants, il faudrait davantage pénaliser les conducteurs utilisant la piste cyclable.	Mobilité
Les cafés et restaurants de la rue Didot prennent une partie du trottoir pour leur terrasse respective. Par exemple, les clients assis en terrasse peuvent rapidement bouger leur chaise et obstruer le passage. Au niveau du n°60 rue	Faciliter les déplacements piétons en désencombrant les trottoirs de la rue Didot.		Mobilités

<p>Didot, les pots des arbres peuvent également gêner.</p> <p>Les trottoirs étant très étroits, les circulations piétonnes peuvent rapidement être difficiles.</p>			
<p>Sur le large trottoir situé le long du square Alésia Ridder, il y a une série de pieds d'arbres qui pourraient être valorisés.</p>	<p>Valoriser les pieds d'arbres de la rue Didot.</p>	<p>Végétaliser les pieds d'arbres et si possible les relier en créant des jardinières.</p> <p>Favoriser les permis de végétaliser pour utiliser et valoriser les pieds d'arbres.</p>	<p>Environnement</p> <p>Cadre de vie</p>



LOCALISATION : rue de l'Abbé Carton

Appréciation du site	Objectif	Descriptif de projet	Thématique
<p>Les trottoirs de la rue de l'Abbé Carton sont très étroits et les enfants sortant de l'école La Bruyère</p>	<p>Faciliter la sortie de l'école La Bruyère Sainte-Isabelle.</p>	<p>Élargir les trottoirs devant l'école pour éviter aux enfants d'avoir à marcher sur la chaussée.</p>	<p>Mobilités</p> <p>Cadre de vie</p>


Sainte-Isabelle sont obligés de marcher sur la chaussée. Un espace de stationnement vélo est situé à cet endroit. La sortie de l'école est gênée par tous ces obstacles.			
--	--	--	--

LOCALISATION : rue Cécile Furtado-Heine

Appréciation du site	Objectif	Descriptif de projet	Thématique
Les habitants ont constaté du stationnement deux roues qui encombrent les trottoirs de la rue Didot. Dans la rue Cécile Furtado-Heine, il y a des places de stationnement destinées aux deux roues.	Signaler les stationnements pour les deux roues.	Ajouter une signalétique spécifique.	Mobilités.
Les voitures arrivant de la rue Cécile Furtado-Heine tournent rapidement rue Jacquier en coupant la piste cyclable en contre sens.	Sécuriser la circulation des cyclistes rue Jacquier.	Signaler la présence de la piste cyclable ou trouver un moyen de faire ralentir les voitures à la sortie de la rue Cécile Furtado-Heine.	Mobilité

LOCALISATION : rue Jacquier/ rue Louis Morard


Appréciation du site	Objectif	Descriptif de projet	Thématique
Les habitants décrivent la rue Jacquier/ Louis Morard comme étant une rue ayant une chaussée très large et des trottoirs très étroits. Il s'agit d'un long linéaire sans obstacle pour ralentir les voitures jusqu'à la fin de la rue.	Apaiser la rue Jacquier/ Louis Morard.	Des habitants ont proposé de réfléchir à un renouvellement du sens de circulation tandis que d'autres avertissent qu'il s'agit d'un axe très utilisé pour rejoindre le boulevard des	Mobilités

<p>Les voitures roulent donc très vite.</p> 		<p>maréchaux depuis la rue d'Alésia.</p>	
<p>Les trottoirs de la rue sont très étroits. Les personnes à mobilité réduite rencontrent des difficultés à circuler sur les trottoirs notamment quand ils sont encombrés avec les poubelles.</p> 	<p>Désencombrer les trottoirs et faciliter les circulations piétonnes.</p>	<p>Pendant la marche, le projet de la rue Saint-Vincent-de-Paul dans le 10^{ème} arrondissement a été présenté comme exemple. Entre les nouvelles jardinières, des espaces dédiés aux poubelles ont été aménagés. Cette proposition pourrait permettre de désencombrer les trottoirs des poubelles.</p>	<p>Cadre de vie</p>
<p>La rue Jacquier/ Louis Morard a été décrite comme minérale et la voiture prend beaucoup de place.</p>	<p>Végétaliser la rue Louis Morard.</p>	<p>Transformer quelques places de stationnement en bacs végétalisés.</p> <p>La végétalisation de cette rue permettrait de créer une continuité verte entre la rue Didot et la rue des Plantes.</p>	<p>Environnement</p>


LOCALISATION : Rue Delbet

Appréciation du site	Objectif	Descriptif de projet	Thématique
<p>La rue Delbet est récemment devenue une Rue aux Écoles. Le projet prévoit une mise en aire piétonne et la pose d'une barrière pivotante à l'entrée de la rue.</p> <p>Les habitants constatent que les arceaux à vélos sont surutilisés et qu'il en faudrait davantage pour répondre aux besoins.</p>	<p>Faire de la « rue aux enfants » de la rue Delbet un espace agréable et appropriable par les habitants du quartier.</p>	<p>Les habitants sont satisfaits du projet de « rues aux enfants » et seraient favorables pour un projet plus ambitieux c'est-à-dire une végétalisation de la rue pour en faire une « oasis verte » et l'ajout de mobilier urbain (bancs, arceaux à vélos.) pour faire de la rue un lieu de vie et plus seulement un espace traversant.</p>	<p>Cadre de vie Environnement</p>

LOCALISATION : Rue Lecuirot

Appréciation du site	Objectif	Descriptif de projet	Thématique
<p>Plusieurs plots en plastique sont très abimés voire endommagés par des manœuvres de voitures.</p> 	<p>Sécuriser les traversées piétonnes.</p>	<p>Retirer les pots en plastique. Transformer les places de stationnement au niveau du passage piéton en jardinières de façon à le matérialiser davantage.</p>	<p>Cadre de vie Environnement</p>

LOCALISATION : Rue de Châtillon

Appréciation du site	Objectif	Descriptif de projet	Thématique
<p>À l'entrée de la rue Châtillon, au niveau de la rue des Plantes, les habitants ont signalé les difficultés que pouvaient rencontrer les personnes à mobilité réduite pour traverser les passages piétons. À cause des trous dans les chaussées, des flaques d'eau se forment lors des fortes pluies.</p> 	<p>Faciliter l'accès des PMR aux passages piétons.</p>	<p>Reboucher les trous et réduire les ressauts au niveau des accès aux passages piétons.</p>	<p>Mobilités Cadre de vie</p>
<p>Les habitants ont signalé la présence de places de stationnement vélos sans arceaux à vélos.</p>		<p>Ajouter des arceaux à vélos.</p>	<p>Mobilités</p>
<p>Au croisement de la rue de Châtillon et de la rue des Plantes, il y a un large trottoir minéral.</p>	<p>Végétaliser le large trottoir au croisement de la rue de Châtillon et de la rue des Plantes.</p>	<p>Les habitants proposent d'utiliser cet espace pour apporter de la végétation sous la forme de jardinières par exemple. La végétalisation de cet espace permettrait de créer une continuité entre le jardin Lionel Assouad et les cours d'immeuble donnant sur la rue des Plantes.</p>	<p>Environnement Cadre de vie</p>

<p>Au vu de l'étroitesse de la chaussée, les habitants ont signalé la piste cyclable en contre sens comme étant dangereuse. En tant que cyclistes, certains ont l'habitude de se mettre au milieu de la chaussée pour être plus visibles.</p>	<p>Sécuriser les circulations des cyclistes.</p>	<p>Il faut rendre visible les pistes cyclables en améliorant les marquages au sol.</p>	<p>Mobilités</p>
<p>Au niveau du n°10 de Châtillon, les bâtiments sont en retrait et libèrent de l'espace sur le trottoir.</p>	<p>Végétaliser la rue de Châtillon.</p>	<p>Les habitants proposent de planter des jardinières au niveau du mur avec des plantes grimpantes.</p>	<p>Environnement</p>



LOCALISATION : Rue des Plantes

Appréciation du site	Objectif	Descriptif de projet	Thématique
La rue des Plantes est dangereuse pour les cyclistes. Il n'y a aucun marquage au sol pour signaler leur présence sur la chaussée.	Signaler les pistes cyclables.	Ajouter des marquages au sol signalant les cyclistes. Aménager une piste cyclable bidirectionnelle sécurisée et prendre en compte le rétrécissement de la chaussée au niveau de la rue de Châtillon.	Mobilités
La rue des Plantes est une rue très empruntée par les personnes âgées.	Faciliter les déplacements piétons pour les personnes âgées ou en situation de handicap rue des Plantes.	Élargir les trottoirs.	Mobilités
La rue des Plantes n'est pas végétalisée.	Créer une continuité verte rue des Plantes.	Planter des arbres tout le long de la rue des Plantes.	Environnement



LOCALISATION : Avenue Jean Moulin

Appréciation du site	Objectif	Descriptif de projet	Thématique
<p>Les habitants constatent des reports de circulation « invivables » sur la rue Jean Moulin qui découlent de la mise en sens unique de l'avenue du Général Leclerc. La circulation a beaucoup augmenté et amène une augmentation de la pollution sonore (deux roues à l'arrêt, véhicules d'urgence) et de l'air. Les habitants ont signalé une augmentation des cas d'asthme chez les enfants du quartier.</p>	<p>Apaiser et végétaliser l'avenue Jean Moulin</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Végétaliser la rue pour apaiser, - Ajouter des capteurs de pollution, - Rendre piéton ou créer une zone de rencontre pour ralentir les voitures devant le futur collège pour mal voyant (végétaliser ces aménagements). 	<p>Mobilités</p>
<p>Les habitants constatent l'absence de marquages au sol pour signaler les pistes cyclables. Au niveau du n°1 bis rue Friant, la piste cyclable sur le trottoir est très peu lisible. En continuant vers la rue d'Alésia, les piétons sont amenés à marcher sur la piste cyclable et notamment lorsque des évènements comme les marchés occupent les trottoirs.</p>	<p>Sécuriser et délimiter les déplacements cyclables de l'avenue Jean Moulin.</p>	<p>Aménager une piste cyclable bidirectionnelle sur l'avenue Jean Moulin.</p> <p>Les habitants précisent qu'il ne faudrait pas retirer de places de stationnement.</p>	<p>Mobilités</p>

LOCALISATION : rue Antoine Chantin


Appréciation du site	Objectif	Descriptif de projet	Thématique
<p>D'après les habitants, les enfants de l'école Antoine</p>	<p>Sécuriser les traversées piétonnes devant</p>	<p>Une habitante proposait de mettre un feu</p>	<p>Mobilités</p>

<p>Chantin viennent à pied ou à vélo. En plus de l'école élémentaire et maternelle Antoine Chantin, une école maternelle et des crèches sont accessibles par un passage sous les immeubles. Dès lors, les enfants sont amenés à traverser régulièrement la rue au niveau de ce passage.</p> <p>Les croix de Saint-André sécurisent mais créent des mésusages car les enfants sautent par-dessus</p>  	<p>l'école élémentaire Antoine Chantin et le passage donnant accès aux autres établissements scolaires.</p>	<p>avant le passage piéton.</p> <p>Créer les traversées et accès nécessaires devant les écoles (crèche, maternelle et élémentaire) et les sécuriser.</p>	
<p>Présence d'un poteau au milieu du trottoir qui gêne totalement la circulation des piétons et rend impossible le passage des poussettes ou des PMR</p>	<p>Rendre accessible le trottoir rue Chantin (proche croisement rue des plantes)</p>	<p>Déplacer le poteau.</p>	<p>Mobilités</p>
<p>Il faut conserver l'espace libre devant la sortie d'école pour permettre aux parents d'attendre leurs enfants.</p> <p>La rue Antoine Chantin est une rue transversale entre la rue des</p>	<p>Apaiser la circulation et rendre agréable l'espace devant l'école Antoine Chantin.</p>	<p>En raison de la nécessité de garder un axe pour les voitures, une piétonisation totale n'est pas une solution.</p>	<p>Cadre de vie Environnement</p>

<p>Plantes et l'avenue Jean Moulin. Elle est donc très passante.</p>		<p>Cependant, une zone de rencontre proche des aménagements d'une « rue aux enfants » est souhaitée par les participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Large trottoir devant les écoles, - réduction de la voie voiture et réduction de la vitesse autorisée, - végétalisation de ces aménagements (les plantations doivent être des strates qui conservent la visibilité autour de l'école), - Alternance stationnement et végétalisation. 	
--	--	--	--

LOCALISATION : rue Auguste Cain

Appréciation du site	Objectif	Descriptif de projet	Thématique
<p>Rue avec attente d'aménagements pour une appropriation par les habitants.</p> <p>Présence de stationnement vélo sous-utilisés donc espace disponible.</p>	<p>Végétaliser la rue Auguste Cain pour créer des continuités avec la Petite Ceinture.</p>	<p>Si cet aménagement n'est pas une priorité dans l'ordre des aménagements à prévoir, les habitants souhaiteraient accentuer la continuité de la végétation existante au niveau de la petite ceinture en la prolongeant dans la rue et en créant des jardins partagés comme ceux rue de Coulmiers,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remplacer la barrière rouillée. 	<p>Environnement Cadre de vie</p>


<p>Au croisement avec la rue des plantes le trottoir et les traversées du carrefour sont dangereuses. Il est très emprunté par des familles au moment des sorties d'école. Les voitures ne s'arrêtent pas au carrefour et il n'y a pas de feu. La chaussée est trop large à l'arrivée au carrefour (cas de délit de fuite après accident sur piéton mentionnés par les participants).</p> 	<p>Sécuriser les circulations et traversées piétonnes et contraindre la circulation voiture pour qu'elles ralentissent.</p>	<p>Créer une oreille en élargissant le trottoir au croisement entre la rue des plantes et la rue Auguste Cain.</p>	<p>Mobilités</p>
--	---	--	------------------

LOCALISATION : Pont de la Petite Ceinture/ Croisement entre la rue de Coulmiers et l'avenue Jean Moulin

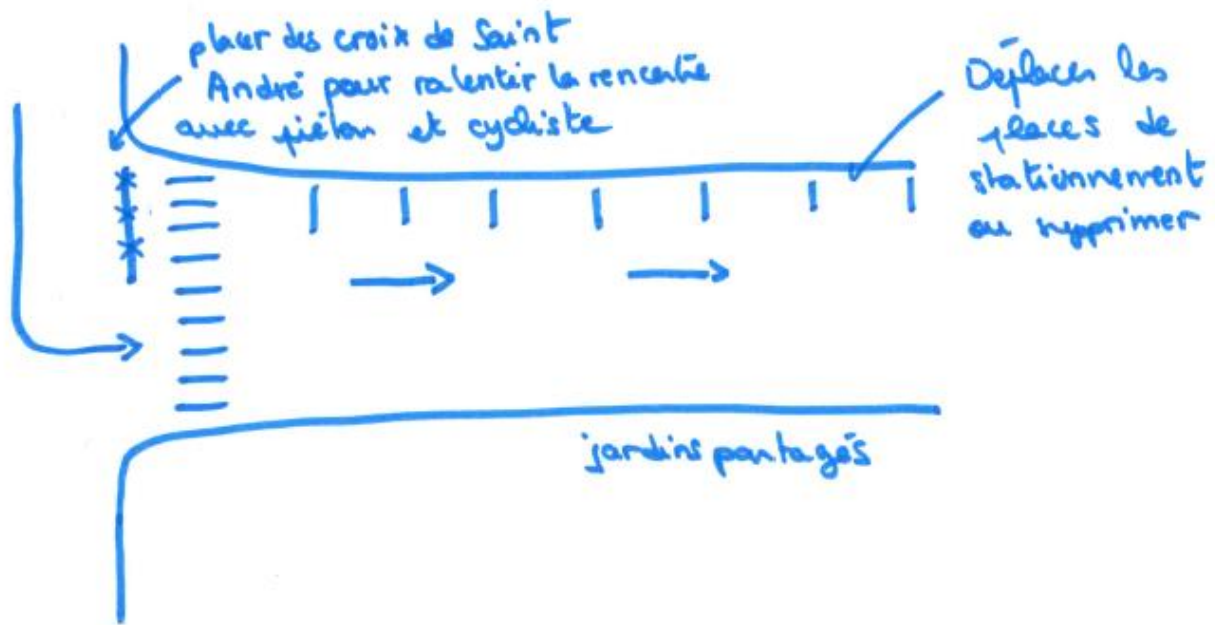


Appréciation du site	Objectif	Descriptif de projet	Thématique
Il n'y a pas d'accès vers la Petite Ceinture depuis le pont de l'avenue Jean Moulin.	Améliorer les accès à la Petite Ceinture depuis l'avenue Jean Moulin.	Créer un accès vers la Petite Ceinture depuis le pont.	Cadre de vie
Le pont de la Petite Ceinture est beaucoup traversé par des enfants qui arrivent de la rue de Coulmiers. Les habitants constatent que le feu de signalisation n'est pas bien implanté et qu'il est situé juste après la rue Auguste Cain.	Sécuriser les traversées piétonnes.	Ajouter un deuxième feu ou déplacer le premier vers la rue de Coulmiers.	Mobilités
Les deux larges trottoirs du pont possèdent déjà des bancs qui sont appréciés. La proximité avec la Petite Ceinture est aussi un atout à valoriser.	Embellir le carrefour et valoriser les espaces publics.		Cadre de vie Environnement

LOCALISATION : Rue de Coulmiers

Appréciation du site	Objectif	Descriptif de projet	Thématique
<p>Les habitants constatent de nombreux conflits d'usages entre les vélos, les voitures et les piétons tout le long de la Petite Ceinture.</p>	<p>Apaiser les circulations rue de Coulmiers.</p>	<p>Installer des ralentisseurs et prolonger la zone de rencontre pour apaiser la circulation.</p>	<p>Mobilités</p>
<p>Les voitures qui arrivent depuis la rue Friant n'ont aucune visibilité sur la rue de Coulmiers. Elles tournent vite sans avoir le temps de voir les vélos arriver en contresens. Les habitants précisent qu'on retrouve la même situation rue Didot et rue Ledion.</p>	<p>Sécuriser les circulations aux intersections et signaler la présence d'autres mobilités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Installer des croix de saint André sur la moitié de la voie afin de réduire l'entrée pour les voitures et les obliger à ralentir ce qui permettrait d'engager les piétons de façon sécurisée et de leur donner la priorité. (Voir schéma). - Inverser voir totalement supprimer le stationnement voiture. 	<p>Mobilités</p>
			
<p>Le contre-sens vélo est dangereux, la délimitation avec les voitures est insuffisante.</p>	<p>Sécuriser la circulation des cyclistes.</p>	<p>Supprimer le stationnement voiture et créer une réelle délimitation entre la piste cyclable et la chaussée.</p>	<p>Mobilités</p>
<p>D'après les habitants, la ligne de stationnement a été déplacée le long du jardin partagé. Les trottoirs sont maintenant très étroits ce qui dévalorise la présence du jardin partagé et gêne les passages des piétons.</p>	<p>Valoriser le jardin partagé. Apaiser et faciliter la circulation des piétons.</p>	<p>Mettre des passages piétons devant les portes d'entrée du jardin partagé.</p>	<p>Cadre de vie</p>

Les trottoirs sont affaissés au niveau des passages piétons et difficilement accessibles pour les personnes à mobilité réduite et notamment les personnes en fauteuil.	Faciliter l'accessibilité sur les trottoirs pour les PMR	Refaire le revêtement des trottoirs, gérer la stagnation des eaux de pluie au niveau des bords de trottoir.	Mobilités
--	--	---	-----------



LOCALISATION : Boulevard Brune

Appréciation du site	Objectif	Descriptif de projet	Thématique
Les pistes cyclables sur le trottoir sont dangereuses et très glissantes.	Rendre visible les pistes cyclables.	Les habitants proposent de les peindre en couleur pour les rendre plus visibles. Aménager une piste cyclable sur la chaussée.	Mobilités
Au croisement de l'avenue Jean Moulin avec le boulevard Brune, les cyclistes sont invités à rejoindre la chaussée à gauche. La plupart du temps, ils continuent tout droit en coupant sur	Faciliter les circulations cyclables du boulevard Brune.		Mobilités

le trottoir. C'est un mésusage qui peut être dangereux pour les piétons qui attendent au niveau du passage piéton.			
Plusieurs restaurants et cafés qui possèdent des terrasses sur le trottoir, collent la piste cyclable. La cohabitation piste cyclable, café/ restaurant et piétons est difficile et dangereuse.	Éviter la forte promiscuité entre les café/ restaurant et la piste cyclable du boulevard Brune.		Mobilités
Il y a beaucoup de circulation entre la porte de Châtillon et la porte d'Orléans. Pourtant, cet axe présente un potentiel d'aménagement paysager. [Hors EVQ : Une entreprise occupe illégalement l'espace public le long de l'avenue de la Porte de Montrouge.]	Valoriser l'entrée dans Paris entre la porte de Châtillon et la porte d'Orléans.	Réaliser un aménagement paysager pour mettre en avant cet axe aux portes de Paris.	Cadre de vie Environnement

LOCALISATION : Boulevard Jourdan

Appréciation du site	Objectif	Descriptif de projet	Thématique
Au n°70, il n'y a pas de feu pour les vélos qui arrivent très vite.	Apaiser la circulation des cyclistes.		Mobilité

LOCALISATION : [Hors EVQ] Avenue de la porte de Montrouge

Appréciation du site	Objectif	Descriptif de projet	Thématique
	Végétaliser et valoriser pour créer une continuité avec les aménagements limitrophes.		Environnement